

MAIRIE DE



JUVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 27
Date de la convocation : 23 Mai 2006



N°39

L'an deux mille six et le vingt neuf du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. ELLUL, Mme ROMERO, MM CONTE, OUSSET, ALLOUCHE, Mme DE HULLESSEN, MM SAUVAN, CHARRIERE, BOUISSEREN, LE NGUYEN, MUNOZ, Mme RAMON BOTONNET M. ALBARIT, Mme BOUQUET, M. MORENO, Mme POUZOULET, MM FEVRIER, BOUSQUEL.

PROCURATIONS : Mme GARCIA en faveur de Mme DE HULLESSEN
M. ROUANET en faveur de M. SAUVAN
Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMERO
Mme PETIT en faveur de M. MORENO
Mme FONS VINCENT en faveur de M. CONTE
Mme HARO en faveur de M. FEVRIER
Mme AZEMAR en faveur de M. BOUSQUEL

ABSENTE : Mme PETARD

CESSION DE TERRAIN A M. ET MME DANIEL

Rapporteur : Monsieur COMBE

M. et Mme Pierre-Louis DANIEL, propriétaires riverains de la parcelle cadastrée CE 93 ont fait savoir qu'ils souhaitent acquérir cette parcelle, qui fait partie du domaine privé de la commune.

Le service des domaines a estimé à 6 €/m² le prix de ce terrain.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- céder à M. et Mme Pierre-Louis DANIEL, au prix de 6 €/m², la parcelle cadastrée CE 93 d'une superficie de 283 m².
- dire que tous les frais relatifs à cette opération seront à la charge de l'acquéreur.
- autoriser Mme le Maire à signer tout acte ou tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 1^{er} JUIN 2006
et publication
le 1^{er} JUIN 2006



Le Maire